

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

4me ANNEE

MONTREAL, MERCREDI, 6 MAI 1886.

No. 102

La Princesse et la Gitanita

(No. 160)

(Suite)

La princesse sentit son cœur se briser. Elle regarda Aurore, plus

lancée qu'une statue de marbre. Aurore avait un sourire aux

lèvres.

—Voici l'heure, ma mère, dit-elle.

—La princesse la baisa au front.

—Il faut nous quitter, murmura-t-elle, je le sais, mais il me

semble que tu étais en sûreté tant que ta main reposait dans la mienne.

—Madame, dit dona Cruz, nous veillerons sur elle. M. le marquis

de Chaverny a promis de mourir en la défendant!

—As pas pur! murmura l'un des trois hommes, la pécaïre elle ne

te laisse pas mention de nous, mon bon!

—La princesse, au lieu de gagner la porte tout droit, vint jusqu'au

groupe formé par Chaverny, Cocardasse et Passepoil.

—Soudain dit le Gascon sans la laisser parler, voici un petit

gentilhomme qui est un diable quand il veut; il combattra sous

ses yeux de sa belle. Nous autres, c'est couquinnasse de Passepoil et

moi, nous nous ferons tuer pour Lagardère. C'est entendu, capé-

dieu! allez à vos affaires!

IX

LE MORT PARLE

La grande salle de l'hôtel de Gonzague resplendissait de lumière. On entendait dans la cour les chevaux des hussards de Savoie: le vestibule était plein de gardes françaises; le marquis de Bonnavent

la garde des portes. On voyait que le régent avait voulu don-

ner à cette solennité de famille tout l'éclat, toute la gravité pos-

sibles. Les sièges alignés sur l'estrade étaient occupés comme l'avant-

veille: les mêmes dignitaires, les mêmes magistrats, les mêmes

grands seigneurs. Seulement, derrière le fauteuil de M. de Lamoignon

le régent s'asseyait sur une sorte de trône. Le Blanc, Voyer-

Argenson, et le comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne, étaient

à l'entour de lui.

La position des parties avait changé. Quand madame la princesse

est entrée, on la plaça auprès du cardinal de Bissy, qui siégeait

maintenant à droite de la présidence. Au contraire, M. de Gonzague

s'assit devant une table éclairée par deux flambeaux, à l'endroit

même où se trouvait deux jours auparavant le fauteuil de sa femme.

Placé ainsi, Gonzague se trouvait adossé à la draperie masquant la

porte dérobée par où le bossu était entré lors de la première séance.

Et juste en face de l'une des fenêtres qui regardaient le cimetière

Saint-Magloire. La porte dérobée, dont les ordonnateurs de la céré-

monie ignoraient l'existence, n'avait point de gardes.

Il va sans dire que les aménagements commerciaux, dont l'injure

deshonorait naguère cette vaste et noble enceinte, avaient complètement

disparu. Grâce aux draperies et tentures, on n'en découvrait

la trace nulle part.

M. le prince de Gonzague, entré avant sa femme, salua respec-

tueusement la présidence et l'assemblée. On remarqua que Son Al-

tesse Royale lui répondit par un signe de tête tout familier.

Ce fut le comte de Toulouse, fils de Louis XIV, qui alla prendre

madame la princesse à la porte; ceci sur l'ordre du régent. Le ré-

gent lui-même fit trois ou quatre pas à sa rencontre, et lui baisa la

main.

—Votre Altesse Royale, dit la princesse, n'a pas daigné me reco-

nnaitre aujourd'hui.

—Elle s'arrêta en voyant le regard étonné que le duc d'Orléans re-

gardait sur elle, Gonzague lui suivait du coin de l'œil, et faisait mine

de se donner tout entier au classement des papiers déposés par lui

sur sa table. Parmi ces papiers, il y avait un large pli de parchemin

scellé de trois sceaux pendans.

—Votre Altesse Royale, dit encore la princesse, n'a point daigné

non plus prendre mon message en considération.

—Quel message? demanda tout bas le duc d'Orléans.

Le regard de madame de Gonzague se tourna malgré elle vers son

mari.

—Ma lettre a dû être interceptée... commença-t-elle.

—Madame, interrompit précipitamment le régent, rien n'est fait;

tout reste en l'état, agissez sans crainte, selon la dignité de votre

conscience. Entre vous et moi, personne ne peut se placer désor-

mais.

Puis, élevant la voix et prenant congé:

—C'est un grand jour pour vous, madame, et ce n'est pas seule-

ment à cause de notre cousin de Gonzague que nous avons voulu

assister à cette assemblée de famille. L'heure de la vengeance a

sonné pour Nevers: son meurtrier va mourir.

—Ah! monseigneur! voulait dire encore la princesse; si Votre

Altesse Royale eût reçu mon message...

Le régent la conduisit à son siège.

—Tout ce que vous demanderez, murmura-t-il rapidement, je

vous l'accorderai... Prenez place, messieurs, je vous prie, ajouta-t-il

tout haut.

Il régna sur son fauteuil. Le président de Lamoignon lui glissa

quelques mots à l'oreille.

—Les formes, répondit Son Altesse Royale, je suis fort ami des

formes, tout se passera suivant les formes, et j'espère que nous

allons saluer enfin la véritable héritière de Nevers.

Ce disant, il s'assit et se couvrit, laissant la direction du débat au

premier président. Le président donna la parole à M. de Gonzague.

Il y avait une chose étrange. Le vent soufflait du midi. De temps en

temps le glas qu'on sonnait à la Sainte-Chapelle arrivait tout à coup

plaintif et semblait tinter dans l'antichambre. On entendait aussi

comme une vague rumeur au dehors. Le glas avait appelé la foule,

et la foule était à son poste dans les rues. Quand Gonzague se leva

pour parler, le glas sonna si fort qu'il y eut un silence forcé de

quelques secondes. Au dehors, la foule cria pour fêter le glas.

—Monseigneur et messieurs, dit Gonzague, ma vie a toujours été

au grand jour. Les sœurs menées ont beau jeu contre moi: je ne

suis jamais, parce qu'il me manque un sens, celui de la ruse.

Vous m'avez vu tout récemment chercher la vérité avec une sorte

de passion. Cette belle ardeur s'est un peu refroidie. Je me lasse

d'accuser qui s'accusent contre moi dans l'ombre. Je me lasse

de rencontrer toujours sur mon chemin l'aveugle soupçon ou la ca-

lommie abjecte et lâche. J'ai présenté ici celle que j'affirmais, que

l'affirme encore et de plus en plus être la véritable héritière de Ne-

vers. Je la cherche en vain à la place où elle devrait s'asseoir. Son

Altesse Royale sait que je me suis démis ce matin du soin de sa tu-

te. Quelle venue ou ne vienne point, peu m'importe! Je n'ai plus

qu'un souci, c'est de montrer à tous de quel côté se trouvaient

la bonne foi, l'honneur et la grandeur d'âme dans cette affaire.

Il prit sur la table le parchemin plié, et ajouta, en le tenant à la

main:

—J'apporte la preuve indiquée par madame la princesse elle-

même: la feuille arrachée au registre de la chapelle de Caylus. Elle

est là, sous ce triple cachet. Comme je dépose mes titres, que ma-

dame la princesse veuille bien déposer les siens.

Il se rassit, après avoir salué une seconde fois l'assemblée. Quel-

ques chuchotements eurent lieu sur les gradins. Gonzague n'avait

plus ces chauds approbateurs de l'autre séance. Mais quel besoin?

Gonzague ne demandait rien, sinon à faire preuve de loyauté. Or,

la preuve était là sur la table, la preuve matérielle et que nul ne

pouvait récuser.

—Nous attendons, dit le régent, qui se pencha entre le président

de Lamoignon et le maréchal de Villeroi, nous attendons la réponse

de madame la princesse.

—Si madame la princesse avait bien voulu me confier ses moyens...

dit le cardinal de Bissy.

(A continuer.)

REPRODUCTIONS.
AU VILLAGE(Du Gaulois)
(Suite et fin.)

Les hommes étaient à la forêt, ou bien aux champs: les femmes, entourées de leur mari, travaillaient à la maison, la marmite chantait sur les cendres chaudes. De loin en loin, un véhicule passait, et c'était tout un événement pour ces existences habituelles au silence toujours pareil. Ici, c'était le charbon, avec son tablier de cuir, qui remettait des jantes neuves aux roues d'une carriole; là, le cordonnier, qui tirait le linge de ces grosses mains noires de poil; là encore, au fond de l'étable, le menuisier, dont le rabot sifflait sur les planches en dévidant des copeaux, pareils aux papillotes de ma tante, et le père Aveline, dans son jardin, grimpé sur une échelle, qui tordait les branches de ses pommiers, le scribe aux mains, et des brins d'osier entre les dents. Pas d'autres bruits que ceux des outils de travail; pas une hâte, pas une fièvre, pas une haine sur ces visages reposés. Les cafés étaient déserts, et les aubergeries, au lieu de garder leurs salières vides, allaient le long de la rivière pêcher la truite et le turbot. Et toujours les pigeons tournaient dans le ciel, s'abattaient, un instant, sur le croûton de la rue, s'envolaient en se poursuivant d'un toit à l'autre.

OCTAVE MIRDEAU

des haies, comme un voleur, et d'entrer dans l'église par la sacristie. A qui se plaignait? Le juge de paix tremblait pour sa place, et c'est Lebecq qui juge. Le sous-préfet tolère ces méfaits, quand il ne les excite pas. L'autre jour, il a dîné chez Lebecq et il l'a appelé un grand citoyen. Demain, l'on se battrait à coups de fusil.

Mais qu'on y prenne garde. Les paysans sont patients, et ils sont terribles aussi. S'ils restent longtemps courbés, un jour arrive où ils se redressent, la faux en main. Et ils fauchent les hommes comme ils fauchent le blé, avec la même implacable résolution. Les moins dévot d'entre eux ne veulent pas qu'on touche à leur église, de même qu'ils défendent qu'on touche à leurs champs. Le clocher n'est pas pour eux l'emblème de la religion seulement, c'est l'emblème du pays, de la terre maternelle d'où ils sont nés, où ils ont peiné, où ils dormiront "lorsque leurs bras seront devenus trop faibles pour l'étoirétre, trop vieux pour la féconder".

OCTAVE MIRDEAU

UNE REPONSE ET UN AVIS

(De l'Univers)

Les journaux républicains s'étonnent de ce qu'ils appellent "une

levée de bouillottes des évêques et des catholiques."

Ils parlent de sédition et de guerre religieuse. Ils ne se rendent pas compte du sentiment irrépressible qui anime les catholiques et les porte à protester, même par leur sang.

Tant qu'on n'a mis en avant que des prétexes politiques, ils se sont tus.

Tant qu'on ne s'est attaqué qu'aux personnes, qu'au pain quotidien des évêques et des prêtres, ils ont encore pu garder le silence. Mais le jour où on a pu publier et officiellement attaqué leur foi, comment pouvaient-ils continuer de se taire? Comment pouvaient-ils ne pas protester contre une loi dont le ministre des cultes, parlant officiellement au nom du gouvernement, a marqué lui-même nettement le caractère, en disant que l'Etat ne voulait point l'enseignement du catholicisme dans ses écoles?

Parce que le Dieu du catholicisme, c'est-à-dire le Dieu de l'Evangile, n'est pas son Dieu.

Parce que le catholicisme est un culte de superstition.

Parce que le catholicisme enseigne un dogme faux, en enseignant la faute et la corruption originelles.

Parce que le catholicisme donne une fausse conception de la vie humaine et des obligations qui lui sont imposées.

Or, c'est ce que M. Goblet, ministre des cultes, a osé proclamer du haut de la tribune du Sénat; c'est ce qui a été officiellement affirmé dans toutes les communes de France.

Ces paroles ont déjà retenti doucement comme un acte d'apostasie, comme une profession d'impie, dans les cœurs de tous les catholiques, de tous les prêtres, de tous les évêques et, — les correspondances de Rome l'ont répété à plusieurs reprises, — d'une manière plus douloureuse encore, dans le cœur du Vicaire de Jésus-Christ.

Jamais, tant que cet homme sera au pouvoir, les catholiques n'oublieront ces déclarations. Ils peuvent pardonner, oublier tout ce qui leur est fait à eux-mêmes; ils ne peuvent oublier ce qui est ainsi dirigé contre leur foi et contre leur Dieu.

Ils ne sont pas les seuls à juger ainsi la conduite du ministre des cultes. Les hommes politiques, même ceux du parti républicain, s'étonnent d'un tel oubli de toute sagesse, de toute convenance, et de ce dogmatisme impie qui, sans tenir aucun compte des circonstances difficiles où se trouve la France, des questions graves qui s'agitent partout à l'intérieur, à Rome, à Berlin, va blesser ainsi jusqu'au fond du cœur la majorité du pays et provoquer une résistance dont aucune violence n'aurait raison, les catholiques sachant que, lorsque leur foi est directement attaquée et niée, ils doivent, au besoin, donner leur sang.

Que les hommes d'Etat qui nous gouvernent comprennent donc la voix qui s'élève et qui déjà retentit comme un tonnerre. Elle signifie: Point de paix, tant que le blasphème continuera à séder officiellement dans les rangs de ceux qui gouvernent le pays.

Assez d'outrages à notre foi.

Assez d'un sectaire anticléricalisme qui ne se sert du ministère des cultes que pour dogmatiser contre les croyances et la protection lui est

coulée.

Assez de M. Goblet, assez!

En son ouvrage de court de

Bureau du Dayton Journal

Dayton O. 11 Nov 1886.

En avril 1883 après m'être fait soigner pendant quatre ans pour une maladie des reins, je commençai à prendre du War-

ner's Kidney Pills. Au bout d'une semaine je fus délivré d'une pierre de la grosseur d'une fève suivie de matière indiquant une dissolution de la pierre.

W H BOUTER, Surintendant de l'Imprimerie.

COMMERCES ET FINANCES

BULLETIN MARITIME

Port de Montréal

ENTRÉES.

3 mai.

Vapeur Vancouver, C J Lindall, de

Liverpool, général, D Torrance & Co.

Vapeur Lake Champlain, Wm Gould, de

Liverpool, général, H E Murray.

Vapeur Caronde, J A Halcrow, de New-

castle, général, R. Reford & Co.

PORT DE QUEBEC

ENTRÉES.

8 Mai.

Vapeur Oiler, Mail, Pointe aux Esqui-

maux, Fraser et cie, général.

Vapeur Circassian, Richardson, Liver-

pool, Allan, Hae et cie, général.

SORTIES.

8 Mai.

Vapeur Mironich, Baquet, Pétion, la

compagnie de Steamship de Québec.

BULLETIN FINANCIER

4 mai

L'argent est sans changement.

Le change est tranquille aux cours sui-

vants:

Cours Journal par M. M. Boas et Jackson,

courtiers, no 57 rue St-François Xavier.

LONDRES

3 jours.

Banquiers... 92 1/2

Contrats... 92

Cables... 10 1/2

NEW-YORK

Banquiers... Pair à 110 prime.

Contrats... 110 1/4 à Prime

PARIS

Paquet long... 5.10 1/2

Paquet court... 5.14 1/2

STERLING A NEW-YORK

Affiché Transactions

60 jours... 4.87 1/2

3 mois... 4.89 1/2

Cables... 4.89

L'argent, marché ouvert est à 2 1/2, à

Londres.

BOURSE

Même degré d'animation qu'hier; les

cours sont fermes pendant les deux séances

et la clôture se fait dans des conditions

très fermes.

La Banque de Montréal ouvre à 215 en

hausse à 216; elle atteint 218 1/2 et

revient enfin à 216. En clôture on la cote

216 vendeurs et 214 acheteurs. Le même

action, ex-dividende, se cote à 216 1/2

vendeurs et 209 1/2 acheteurs, après avoir

été jusqu'à 210. On aurait pu acheter le 21

avril les actions de la Banque de Montréal

et 25 acheteurs.

La Banque du Commerce est en hausse;

elle fait 122 1/2 dans la matinée et 123 1/2

l'après-midi.

La Banque des Marchands gages à p c

122 1/2.

On offre 112 pour la Banque Fédérale.

La Banque de Toronto se cote 202 ven-

deurs et 201 acheteurs.

Le Télégraphe est un peu plus ferme à

118.

Le Gaz se maintient à 192.

Le Richelieu est soutenu à 72 et clôture

à 72 vendeurs et 72 acheteurs.

Les Chars Urbains sont actifs et en

hausse; ils ont ouvert à 135 1/2 et montent à

137, avec une vente de 1250 actions à ce

dernier cours.

Le Pacifique est faible à 63 1/2.

Voici les ventes de la journée.

AVANT-MIDI

Banque de Montréal, 50 à 215; do

ex-dividende, 50 à 209 1/2, 150 à 210,

25 à 210 1/2.

B. du Commerce, 30

